



## ASSEMBLEE GENERALE SPF 93 ET COMPTE RENDU AUDIENCE DU 08/09/2021

**Suite à la lettre ouverte initiée sur le SPF fusionné de Seine-Saint-Denis et signée par 34 agents sur les 38 présents, la DDFIP a été contrainte d'organiser une audience pour recevoir les agents du SPF.**

Une assemblée générale a été organisée sur le service pour préparer collectivement cette rencontre afin de remonter toutes les revendications des agents. 8 agents couvrant les différentes missions du service, ainsi que 2 représentants syndicaux, étaient présents à l'audience.

**Les revendications sont nombreuses et sont toutes liées à la désorganisation faisant suite à la fusion des SPF. Cette fusion, décidée par la DDFIP 93 pour préparer de nouvelles suppressions de postes, a été menée sans aucune concertation avec les agents concernés. Cela a débouché sur un désastre organisationnel, facteur de souffrance pour tous les agents concernés.**

La préparation de la fusion tout d'abord, n'a donné lieu à aucune réunion collective avec l'ensemble des agents. Jamais la Direction n'est venue à la rencontre des agents. Dès la fusion enclenchée, des agents ont découvert un matin le service informatique en train de débrancher leur PC pour les déménager d'étage. Encore mieux, le chef de service n'a pas pris la peine de présenter les collègues entre eux et ils se sont tous retrouvés face à face un beau matin sans savoir qui ils étaient, quelles étaient leurs missions antérieures etc.

Depuis juin, là encore aucune réunion n'a été organisée sur le service. Les agents ne connaissent pas leur périmètre de travail, celui de leurs collègues ainsi que l'expérience et la capacité de chacun : travail intégré, intégrale, réquisitions, traitement d'actes simples ou complexes etc. Encore mieux, concernant le délai de publication, la répartition des vérificateurs sur différentes journées n'a pas été voulue par le chef de service. Ils découvrent durant leur vérification qu'ils sont 2 à 3 à travailler sur le même dossier. Cette non organisation augmente encore plus le délai de publication !

Autre problème, il y a le manque d'autonomie de certains agents qui n'effectuent que l'enregistrement et ne font pas leur validation de publication. Ce qui entraîne une charge de travail supplémentaire de traitement des actes pour les vérificateurs. Cela participe à l'allongement du délai de publication. De plus certains agents ne se sentent pas assez armés par manque d'expérience.

Cela rejoint les problèmes liés au télétravail : là aussi aucun planning, les agents ne savent pas si leurs collègues sont au fichier ou en comptabilité. Idem, aucun suivi de leur mission n'a été effectué à l'exception de ceux qui ont gardé le lien avec leur service d'origine pour s'organiser. Ils sont complètement isolés chez eux sans qu'on sache s'ils traitent des dossiers d'agents présents en service. Ce qui fait double emploi.

La création du service comptabilité par la hiérarchie du service a entraîné la simple addition des anciens comptables des autres SPF sans qu'aucune harmonisation de leurs pratiques n'ait été mise en place. Résultat on s'est contenté d'ajouter des méthodes de travail différentes, génératrices de tensions entre les agents. La charge de travail s'est accrue exponentiellement pour ces agents à cause de la fusion, ils sont à peine capables de suivre le flux et ne peuvent plus remplir l'ensemble de leurs missions.

Sur les réquisitions, le recensement des compétences de chacun n'ayant pas été effectué, chacun fait ce qu'il peut entre la comptabilité et les autres agents mais aucun planning n'est effectué. Des réquisitions papiers ont disparu entre les différents services, et pour une raison inconnue des vacataires ont été désignés pour remplir cette mission durant une période de temps, entraînant 1/3 d'erreur pour les dossiers concernés.

Pour la gestion de la BALF, 10 agents puis 9 ont été désignés d'office sans savoir ce qu'ils devront faire. Ils ne se connaissent pas entre eux et comme pour les autres agents, ne savent pas s'ils ont la capacité de répondre aux questions posées sur la BALF qui engagent la responsabilité de l'administration. Ils sont censés s'auto-gérer en remplissant eux même le planning de façon autonome. Depuis une réunion hâtive a été organisée le lendemain de l'audience avec une partie des agents et en excluant les télétravailleurs. Une question demeure en suspens : qui est le responsable et référent de la BALF ?

Sur le service comptabilité idem, un planning a été mis en place et les agents devraient le remplir eux-mêmes, ce n'est pas leur rôle. Malgré leur bonne volonté ils n'ont pas la vision globale que la hiérarchie peut avoir sur un service de 60 personnes. Et ce n'est en aucun cas à eux de décider, en cas de pénurie d'agent, qui doit venir en renfort sur certaines missions.

Concernant la facturation, rien n'a été fait depuis le mois d'avril et la prise en charge de l'intérim par le nouveau chef de service, ce qui laisse présager de graves problèmes dans les mois qui viennent. Des usagers réclament leurs actes qui sont publiés mais qui sont stockés encore au SPF.

Nous avons aussi souligné les soucis humains qui se sont faits jour dans le service depuis plusieurs mois et qui génèrent une ambiance délétère, notamment sur la gestion entre autres de la BALF et des fournitures. Cela ne permet pas au collectif de travail d'assurer sereinement ses missions.

D'un point de vue matériel, les annuaires n'ont pas été mis à jour, ce qui empêche les agents de se contacter entre eux. Un certain nombre de télétravailleurs ne disposent toujours pas de leur ordinateur portable alors qu'ils ont démarré leur forfait télétravail, à cela, s'ajoutent des dysfonctionnements des installations électriques.

Dernier point, les agents de l'ex SPF 1 ne disposent que d'un seul téléphone pour leur service : ils ne peuvent contacter personne et ne sont pas joignables.

Tous ces éléments ont été dénoncés par les agents lors de l'audience collective qui s'est tenue ce mercredi 8 septembre, auprès des deux responsables Pôles Métiers et Ressources, Mme DEGOND et Mme VANDAMME, de M. DANNELY, de M. STAMM ainsi que du responsable du SPF fusionné M. RESSEGUIER.

Après avoir exposé cette situation, les agents ont exigé qu'un bilan de compétences des effectifs soit effectué afin de pouvoir décider intelligemment d'une organisation du service. Il est positif par ailleurs qu'un cycle de formation théorique et pratique ait été mis à la disposition de tous les agents qui souhaitent se former. Ils ont aussi exigé qu'une réunion de service soit organisée (dans le respect des règles sanitaires) afin de pouvoir faire ce point tous ensemble. La responsable du Pôle Ressources nous a fait un point sur la situation RH : actuellement, il manque au SPF 3 B, 2 C et un A+ en tant qu'adjoint. Elle a annoncé qu'une procédure de recrutement PACTE était en cours.

Elle nous a aussi annoncé que la DDFIP s'était engagée dans une procédure de recrutement 60 contractuels C ! Ces contractuels seraient recrutés pour une durée d'un an sur consigne de Bercy. Nous avons dénoncé le recrutement de contractuels, encore plus pour une durée d'un an, qui n'aurait aucun sens sur un service aussi technique que le SPF !

La DDFIP, et M. RESSEGUIER, se sont engagés à mener des réunions pour organiser le service : réunion BALF le 9, réunion comptabilité le 10 etc afin de mettre en place une organisation pour le SPF et un organigramme fonctionnel d'ici la fin du mois de septembre. La réunion comptabilité devrait quant à elle permettre une harmonisation des pratiques entre les agents issus des différents SPF.

Nous avons là encore signalé que nous voyions difficilement comment M. RESSEGUIER pourrait mettre en place des réunions métiers sans que tous les agents concernés soient présents ou sans qu'un bilan des compétences de chacun ait été effectué ! Nous estimons que la réunion de service aurait dû se tenir avant les réunions harmonisations métiers pour que les agents se rencontrent et déterminent ce qu'ils peuvent et veulent faire au sein de ce nouveau service ! Nous sommes conscients que 100 % ne seront pas réunis du fait des congés, des arrêts maladies et des temps partiels, mais les télétravailleurs devraient y participer car il y a une nécessité de service.